



Objectifs de l'intervention

Assurer la mise en relation directe entre les Bénéficiaires suivis (Demandeurs d'Emploi) et les entreprises qui recrutent.



Public et modalités d'inscription

Cette mesure s'adresse aux **Demandeurs d'emploi, en recherche active d'emploi.**

Prescripteurs : FLASH, ETIC, CONTACT



Contenu de l'intervention

Trois grandes étapes :

1 / La sélection

L'allocataire est orienté par son référent vers Médiation Emploi : il est inscrit sur le logiciel Parcours Solidarité du Conseil départemental, à une date choisie.

2 / L'information collective

Le D.E. est convié à une information collective au cours de laquelle il s'engage par contrat à :

- ▶ Accepter les offres d'emploi proposées
- ▶ Répondre aux appels de l'équipe médiation Emploi
- ▶ Rappeler dans les 24h en cas de non réponse.

Pendant l'échange avec les conseillers Médiation Emploi, il sera fait :

- ▶ L'inventaire de ses compétences
- ▶ L'identification des secteurs d'activité envisagés

3 / La mise en relation exclusive

Un seul DE est sélectionné sur une offre d'emploi (pas de mise en concurrence).

Les chargés de mission l'accompagneront pour sa prise de poste, de l'entretien d'embauche à la fin de la période d'essai.



Durée Rythme

- ▶ Intégration du DE pour 6 mois
- ▶ 1 Information collective
- ▶ 1 Mise en relation directe avec un employeur
- ▶ Suivi et accompagnement en cours



Lieux d'accueil REFLETS

La prestation couvre tout le territoire des Alpes Maritimes sur 7 sites de REFLETS :

- MENTON : Centre d'affaire meeting point – 2 avenue Boyer Palais Ausonia – 06500 MENTON
- NICE EST : 2 rue chanoine Albin, 06300
- NICE CENTRE : 45 Rue Saint Philippe, 06000
- NICE OUEST : 234 Av Pierre Isnard, 06200
- VILLENEUVE LOUBET : RN7 Allée Nolis, 06270
- LE CANNET : Place bénidorm, 06110
- GRASSE : 54 chemin des capucins, 06130



Contact

Référent de l'action : Romuald Meunier
mediation.emploi@reflets.asso.fr

REFLETS

Contact Médiation : 04 22 53 50 53 E-mail :
mediation.emploi@reflets.asso.fr



Prise en charge de la prestation

L'accompagnement est financé par le Conseil Départemental des Alpes- Maritimes et le Fonds Social Européen



**DÉPARTEMENT
DES ALPES-MARITIMES**



Cofinancé par
l'Union européenne

Mise à jour 25/11/2025 – v6



3 chemin des Travaux
Le Colombier
06800 CAGNES-SUR-MER



04 22 53 50 53



www.reflets.asso.fr
mediation.emploi@reflets.asso.fr